

Chirurgie de l'oreille

Procédure: Repositionner des pavillons de l'oreille proéminents plus près de la tête et/ou réduire la taille des grosses oreilles. Cette procédure est le plus souvent réalisées sur des enfants de 4 à 14 ans et peut être remboursée par l'assurance.

Durée: Approximativement deux heures.

Anesthésie: Jeune enfant : habituellement une anesthésie générale est réalisée. Pour les enfants plus âgées ou les adultes : une anesthésie générale ou une locale avec sédation.

Hospitalisation/Ambulatoire: Habituellement c'est une intervention en ambulatoire.

Effets secondaires possibles: Palpitation temporaire, démangeaison, tuméfaction, rougeur et/ou paresthésie

Risque: Infection du cartilage, chéloïde, hématome nécessitant parfois un drainage, asymétrie ou apparence artificielle de l'oreille, ou la récurrence du décollement qui nécessiterait une reprise chirurgicale

Les suites: Le patient peut retourner à l'école ou au travail dans les 5 à 7 jours, et reprendre une activité soutenue, tel que sport de contact en un ou deux mois.

Résultats: Habituellement définitif.